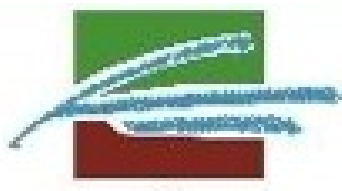


<https://www.valterbi.org/cms/spip.php?article101>



Après le survol d'essai, les réactions de PVT

- Des défis posés au Val Terbi : les dossiers en cours - Trafic aérien dans le ciel jurassien - Euro Airport Bâle-Mulhouse, le dossier avant l'ouverture d'ILS 34 - Euroairport Bâle-Mulhouse : le dossier antérieur au 23 mai 2005 - La présentation du dossier ILS34, éléments réunis en 2004 - 3.1.Des vols d'essais sur le Jura ont eu lieu le 8 août 2005 : réactions de PVT -



Date de mise en ligne : mardi 16 août 2005

Copyright © Val Terbi | Provalterbi | Valterbi rando - Tous droits réservés

Les essais de survol, réduits à trois passages d'un avion peu bruyant, dont un seul trajet sur la Vallée de Delémont, ont eu l'effet escompté par les promoteurs d'ILS34. Une grande partie de la population jurassienne se sent rassurée alors que seule une période de plus longue durée pourrait donner une image réelle de ce qui nous attend.

Pro Val Terbi prend donc la position suivante :

Les citoyens du Val Terbi qui ont répondu le 16 août à l'invitation de PVT constatent d'abord que les conditions d'expérience ne répondent pas à une étude d'impact réelle. Les trois survols sont indicatifs et ne donnent des éléments d'appréciation que par rapport à un bruit isolé.

La répétition des nuisances sonores, dépendant de la stratégie de *hub* qui implique que les avions se rassemblent deux à trois fois par jour, est nettement plus agressive. Il n'y aura pas un avion toutes les six minutes, mais des suites de 30 à 40 avions, trois fois par jour, par exemple.

Dans ce sens, **nous souhaitons qu'une véritable période d'essais, telle que demandée par le Ministre Laurent Schaffter, soit véritablement mise en place.**

Dans la situation actuelle, le Gouvernement, d'après les déclarations du Ministre en charge, va constater que l'approche ILS 34 sera activée et il demandera des aménagements : **altitude, évitement du passage à la verticale des localités, déplacement du corridor radar vers l'est, limitation drastique des vols de nuit, et surtout, partage des accès Sud entre l'Est et l'Ouest.**

Ce dernier point constitue pour PVT la seule garantie réaliste de voir les nuisances limitées véritablement et à long terme. Nous attendons que le Gouvernement s'y engage fermement.

Nous souhaitons également que la République et Canton du Jura **participe à la [Commission tripartite](#)** qui gère le développement d'Euroairport. Le déficit d'informations en amont de la consultation actuelle est inadmissible. Le Jura a le droit de savoir rapidement quels sont les changements de stratégie qui ont des incidences sur son environnement et son économie.

Tant que des décisions précises sur ces points ne seront pas obtenues, PVT maintiendra son opposition. Il en va de la possibilité de continuer de participer aux tractations en cours. Dans cette optique, PVT examinera les possibilités de participer au dépôt d'un recours collectif contre le dispositif ILS34, en faisant respecter les droits des citoyens helvétiques.

Les citoyens jurassiens ont droit à un dossier transparent, tenant compte d'une réelle étude d'impact. S'ils sont contraints d'accepter une partie des nuisances générées par Euroairport, **ils estiment, à juste titre, que ces nuisances soient partagées équitablement sur territoire suisse, donc qu'il y ait une répartition entre les accès Sud Est et Sud Ouest.**

Sur le plan économique, au-delà des questions de sécurité, nous constatons que les bénéfices des compagnies sont les éléments déterminants : diminution de la pente des décollages pour économiser le carburant, incitation au

développement du trafic à bas tarif dans le domaine des loisirs.

Les 32% de passagers supplémentaires, cette année, à Euroairport, ne dépendent pas du domaine des affaires, mais du domaine des loisirs. Il suffit pour s'en rendre compte de constater les [destinations desservies](#) par la principale compagnie à tarif réduit basée à Euroairport.

L'incidence de l'aéroport de Bâle sur l'économie jurassienne est déjà effective dans la situation actuelle d'Euroairport. Les hommes d'affaires et les agents économiques peuvent déjà accéder au monde par Euroairport.

Nous attendons du Gouvernement une prise de position ferme dans cette question qui touche à la qualité de vie dans le Jura et par là, à son développement économique et à son avenir.

Pro Val Terbi, 16 août 2005, à Courchapoix

Bien sûr, il sera aisé pour l'OFAC de prétendre que, pour des raisons techniques, l'accès Sud Est n'est pas possible.

Dans cette affaire, l'OFAC sera juge et partie. Quel organisme indépendant pourra vérifier cette affirmation ?

Des pilotes signalent qu'il existe d'autres situations identiques en Europe et que le type d'approche proposé y est pratiqué.

Rappel des [doutes émis par PVT](#)
à l'annonce des survols
